

DÉCEMBRE 2023

Le P'tit Saint-Georges

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



MEILLEURS
VOEUX
2024

LE MOT DU MAIRE

**2023, une année qui fera date.
Elle est entrée sur le plan climatique dans le
livre des records.**

Le mois d'octobre le plus chaud de notre histoire avec des températures estivales, des tomates, des aubergines, des poivrons dans les jardins, les haricots verts et les rosiers repartant en floraison, une absence totale de précipitations qui nous faisait craindre le pire pour notre ressource en eau, au point tel que la Prêfète de la Creuse avait pris un arrêté en limitant son usage.

Et puis novembre est arrivé, avec une succession de dépressions, de tempêtes, des vents dévastateurs, des records de pluviosité, des inondations monstres, des régions sinistrées.

Tout ceci dans un intervalle d'à peine un mois.

Notre commune a été peu touchée, sinon en précipitations par la tempête Ciaran, les premier et deux novembre, un peu plus par contre en vent par la tempête Domingo, les quatre et cinq novembre.

Il va falloir vivre désormais sous ce nouveau régime climatique, tropicalisé et souvent violent dans ses manifestations.

2023, c'est aussi l'aggravation de la situation internationale avec, entre autres, l'enlisement du conflit en Ukraine et le retour de la guerre en Palestine, un conflit qui impacte jusque chez nous, en France, en exaspérant les relations entre la population d'origine juive et la population d'origine musulmane.

2023, c'est également le retour de l'inflation, la hausse des prix, la hausse des taux d'intérêt, la hausse des taxes foncières, qui pénalisent aussi bien les foyers les plus modestes que les classes moyennes.

Un climat combinant morosité, sentiment d'abandon, méfiance, exaspération, parfois colère à l'égard de "responsables" et en premier lieu des élus, s'étend dangereusement.

Ce ressenti est fort heureusement très atténué dans notre village en raison de sa vie retirée et paisible.

L'année 2023 n'a d'ailleurs pas été pour nous une mauvaise année.

Les gros chantiers qui étaient au programme, comme le renouvellement de toutes les menuiseries de la mairie et des anciennes écoles, comme les travaux de peinture, comme les travaux de voirie, etc., se sont faits dans d'excellentes conditions.

La fréquentation touristique a été très satisfaisante, les animations nombreuses et réussies. L'Accueil de tourisme de Saint-Georges a accueilli plus de 1 200 visiteurs et demeure le 1^{er} Accueil de tourisme de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine avec 48 % du total des visiteurs enregistrés. Comble de satisfaction, l'étape du Tour de France qui passait tout à côté sur la RD 10 à Pontcharraud, a retransmis une vue aérienne par hélico de Saint-Georges absolument magique.

Seule ombre au tableau, notre démographie. Nous stagnons à 145 habitants, nous n'avons plus d'enfants, les ados sont en nombre très restreint même s'ils ont montré tout leur dynamisme dans les animations proposées cette année par le Comité des fêtes. Notre population vieillit inexorablement. On peine de plus à attirer des couples pour remplir nos logements. Venir en week-end ou en vacances à Saint-Georges, oui. Mais y vivre à l'année, là c'est autre chose.

Vous trouverez dans ce P'tit Saint-Georges 2023 un compte rendu que l'on espère toujours le plus complet possible, le plus transparent également, sur notre action communale et sur ce qui s'est passé dans la commune.

Je remercie notre équipe municipale pour son assiduité aux réunions du Conseil et pour sa participation active aux décisions qui sont prises. Il y a rarement des absents aux réunions du Conseil municipal, ce n'est pas le cas partout.

Je remercie les adjoints pour leur étroite collaboration à toutes les tâches qui nous incombent.

Je remercie les employés municipaux qui entretiennent la commune avec beaucoup de soin. Leur travail est unanimement reconnu et apprécié par les visiteurs.

J'ai une pensée affectueuse pour nos anciens et pour nos Saint-Georges qui sont actuellement en EHPAD.

Bonne et heureuse année à tous, bonne santé surtout, et, malgré un contexte actuel bien difficile pour beaucoup, mes vœux les plus sincères de réussite dans les projets que vous formez !

René Roulland



Population 04

État civil

Population

Bon anniversaire Roger

Budget et Finances

Les budgets 2023

La salle des fêtes

Vie municipale 05/07

Cérémonies commémoratives

Saint Georges Nigremont a accueilli l'Assemblée générale des Comités locaux de la FNACA

Les employés municipaux honorés

Réalisations 2023 07/12

La voirie

Les bâtiments

Les terrains et les bois

Le matériel

La réalisation d'un clip vidéo présentant la commune

Tourisme, Loisirs, Manifestations 13/19

Expo 2023

19 février: Loto

25 mars: Soirée théâtre

6 mai: Soirée fondu-frites

13 juillet: Grande soirée grillades-feu d'artifice-bal

7 octobre: La carbonade flamande

1^{er} juillet: l'Anniversaire de Phil

26 août: La co-présidente du Comité des fêtes se mariait

9 juillet: Le tour de France survole Saint-Georges

15 juillet: Cantate en Fa et Farem Tot Pétar en concert

13 août: Un concert Jazzy de haute volée

Saint Georges traversé par une boucle de Grande Randonnée de Pays

Projets 2024 19/20

La réfection de La Voie Communale n° 5 Lascaux

L'éco-lotissement de La Baraque

Le clocheton de la mairie

Saint Georges insolite 21

L'Arbre de Noël 22/23

Manifestations 2024 24

Informations 25/27

Est Creuse Développement

Marche et Combraille Communauté, réduire les déchets

Chambre d'agriculture Creuse

POPULATION

État civil

Décès

Pierre JAZEIX

né le 20/07/1942 à Felletin (Creuse), domicilié au village des Écures à Saint-Georges Nigremont, décédé le 10/04/2023 à Moutier Rozeille (Creuse)

Serge, Marcel, ARFEUIL

né le 10/07/1944 à Saint-Georges Nigremont (Creuse), domicilié au village de Grancher à Saint-Georges Nigremont, décédé le 01/12/2023 à Saint-Georges Nigremont.

Inhumations

Pierre, Ernest, Marcel, LEGRAND

né le 03/04/1932 à Orléans (Loiret), domicilié à Juvisy sur Orge (Essonne), décédé à Paris 13^e.

Population

La population municipale

Population municipale: 144 habitants
Population comptée à part: 2
Population totale: **146 habitants.**



FINANCES

BUDGET

Budget communal

Fonctionnement	242 227 €
Investissement	132 223 €
TOTAL	374 450 €

Taxes additionnelles

Elles sont restées inchangées.

Taxe foncier bâti	29,43 %
Taxe foncier non bâti	42,82 %
Taxe d'Habitation	6,50 %
Produit attendu	31 192 €

Budget du GSF

Fonctionnement	50 851 €
Investissement	rien de prévu en 2023

budget CCAS 1 520 €

Salle des fêtes



Nombre de locations:	14
Nombre de mises à disposition:	3
Recettes:	1 770 €

Bon anniversaire Roger !

C'était le 30 novembre, Roger Lacombe, notre doyen, fêtait ses 95 ans.

VIE MUNICIPALE

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918

réunissent toujours de nombreux participants et notamment des jeunes. Merci à eux d'entretenir à nos côtés ce devoir de mémoire.

La cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 11 novembre



Saint-Georges Nigremont a accueilli l'Assemblée générale des Comités locaux de la FNACA



Les comités locaux, affiliés à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, étaient rassemblés à la salle polyvalente de Saint-Georges Nigremont pour leur réunion annuelle, reçus par le Comité de Crocq et la commune.

En Creuse, il reste moins de 1500 adhérents à la FNACA

Le président départemental, Henri Tixier, a ouvert l'assemblée en remerciant les 135 participants de leur présence, soulignant l'intérêt porté à ce rassemblement malgré une baisse inévitable des effectifs (liée à l'évolution naturelle de la démographie, combinée à la raison d'être de l'association). En Creuse il reste moins de 1500 adhérents à la FNACA.

Après lecture des différents rapports d'activité, du bilan financier et leur approbation, l'assemblée a validé la nouvelle représentation des comités locaux à l'échelon départemental, soit au minimum deux délégués pour les

comités de moins de 50 adhérents, jusqu'à six délégués pour les plus de cent adhérents.

Une fois la partie statutaire close, la suite de la réunion s'est partagée entre les interventions des personnalités. Pierre Pauly a rappelé le rôle du porte-drapeau et l'importance de cette fonction et le directeur de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre, Amaury de la Rupelle, a clos la séance.

À l'issue de l'assemblée, un dépôt de gerbes à la stèle du 19 mars a été effectué, entouré de l'ensemble des drapeaux des comités creusois.

Article de Rémi Pruny

La Montagne du 04/11/2023

Photo de René Roulland

Les employés municipaux honorés

Christine Reige, secrétaire de mairie à Saint-Georges depuis 1985 et Jacques Malardier, employé municipal à Saint-Georges depuis 1985 et parti à la retraite le 28 février dernier, ont été respectivement honorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil pour Christine Reige, échelon argent pour Jacques Malardier par Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson. Maryline Brunet, Maire de Saint-Maurice près Crocq et Éric d'Hulster, Maire de Pontcharraud, communes où exerce également Christine Reige, assistaient à la cérémonie, ainsi que le Président de la Communauté de communes, Gérard Guyonnet.



René Roulland, le Maire de Saint-Georges a retracé, les 38 années de bons et loyaux services de chacun des récipiendaires. Tout le

village était réuni pour cette fête de famille. Un vin d'honneur et un buffet ont conclu cette cérémonie chaleureuse et conviviale.

RÉALISATIONS 2023

La voirie

Fauchage et débroussaillage

En raison du départ de Jacques Malardier à la retraite, faute d'employé susceptible de le remplacer dans la conduite d'une épareuse, en raison de plus du très gros investissement que supposait le renouvellement du tracteur municipal, la municipalité a décidé de confier le fauchage et le débroussaillage des voies communales et des pistes à une entreprise privée.

Florian Larbre a accepté de réaliser cette prestation.

C'était donc une première pour nous. Il y a eu 2 passages : un fauchage en juin et un débroussaillage complet en novembre.

Coût total : 9864 € TTC



Il a fallu 5 mois à Orange pour changer 2 poteaux et relever une ligne couchée : un record !

L'histoire mérite d'être contée car elle est édifiante.

Le 14 juin, en rentrant dans le chemin qui conduit à son champ juste en face de l'entrée de la salle des fêtes, Christian Larbre accroche avec le haut de sa barre de coupe la ligne téléphone et fibre qui alimente Chersoubre, arrachant et couchant deux poteaux.

Par chance le câblage n'est pas coupé, seule l'alimentation en téléphone de la salle des fêtes est arrachée.

Il prévient immédiatement Orange et informe le Maire. Le Maire informe également Orange via la plateforme collectivités.

Le 10 juillet le Maire reçoit un SMS d'Orange Info l'informant qu'aucun dommage n'a été constaté sur ses lignes.

Le Maire, étonné, réitère sa demande d'intervention le 12 juillet. Le 26 juillet un SMS d'Orange Info l'informe de nouveau qu'aucun dommage n'a été constaté sur ses lignes.

La ligne et les poteaux concernés n'apparaissent pas dans les données d'Orange !

Le 16 août, le Maire interpelle Mme Robart, responsable départemental d'Orange, celle-ci lui répond qu'elle signale de nouveau la situation à ses collègues.



Le 14 septembre, une entreprise sous-traitante d'Orange arrive pour faire les travaux. Les deux employés rechignent à entreprendre le travail parce que le fossé de la route départementale n'est pas débroussaillé, ce que nous faisons immédiatement même si ce n'est pas de notre ressort. Mais, plus loufoque, ils n'ont pas la bonne permission de voirie pour intervenir à cet endroit, le plan d'intervention qu'ils ont dans les mains se situe...

à La Nétange ! Donc... ils repartent !

Le 9 novembre, le Maire excédé, téléphone à Mme Robard à Guéret et lui demande les coordonnées téléphoniques du directeur régional, M. Arnoud.

Le même 9 novembre, à 16h00, le Maire réussit à joindre M. Arnoud.

Le 10 novembre, à 9 h du matin une équipe est sur les lieux, les poteaux sont enfin changés et les lignes raccrochées.

Sans commentaire !

La modification du carrefour des Ecurettes

L'élargissement du carrefour était réclamé depuis longtemps afin de permettre aux véhicules de gros gabarit venant des villages de Lascaux-La Madière de tourner vers Crocq et vice-versa.

L'intervention a eu lieu très tardivement, en octobre.

Elle a été réalisée par l'entreprise EUROVIA d'Aubusson.

Coût de l'opération : 9 850,74 € TTC

Nous remercions Francis Lebaron d'avoir gracieusement laissé le terrain nécessaire à cet élargissement.

La pose du PATA (Point À Temps Automatique) est reportée au printemps 2024

La société EUROVIA n'était pas en mesure de l'assurer avant l'hiver, son carnet de commandes étant saturé.



Quelques renouvellements de signalétique

La société KATZ de Crocq a refait un certain nombre d'ouvrages qui avaient vieilli : panneau informatif de montée au Bourg, totem de l'Accueil de tourisme, table du jeu du Dragon, pour un montant de 1 248 € TTC.

Il a été posé de plus pour 611,90 € TTC de petite signalétique dans les villages.



Les bâtiments



Éclairage nocturne

Changement d'un projecteur au sol et de l'horloge de commande par l'entreprise SOCALEC de Gouzon, facture en attente.

Le changement des menuiseries, portes et fenêtres, des anciennes écoles

Elles en avaient grand besoin. Les bois étaient vermoulus, le vitrage était une véritable passoire thermique et les portes étaient inadaptées à l'accès handicapé. La réalisation et la pose ont été confiées à l'entreprise NAUDON-MATHE de La Souterraine. Coût de l'opération : 31 739,18 € HT soit 38 087,02 € TTC.

Le rafraîchissement des peintures extérieures des portes, fenêtres et volets des appartements de la mairie et de la salle du Conseil municipal

Il a été réalisé par l'entreprise JARDY de Felletin. Coût de l'opération : 6 031,93 € HT soit 7 238,32 € TTC

Ces deux opérations cumulées d'un montant total de 37 771,11 € HT ont bénéficié d'une aide de l'État (DETR) d'un montant de 18 885,55 € soit de 50 % du hors taxe.

Le rafraîchissement des peintures extérieures du porche, des portes et fenêtres de la salle des fêtes

Il a été réalisé également par l'entreprise JARDY de Felletin. Coût de l'opération : 2 068,28 € HT soit 2 481,94 € TTC.

Cloches et horloge de l'église

Deux opérations de maintenance ont été réalisées par l'entreprise BODET. Une concernant les cloches, d'un montant de 1 478,64 € TTC. Une concernant l'horloge mécanique, d'un montant de 3 402,00 € TTC.

Les terrains et les bois

ont fait l'objet de nombreux dossiers municipaux en 2022.

La création d'une place de dépôt de bois à Grancher

Jory Pradelle a accepté de vendre une partie de sa parcelle boisée cadastrée G n° 372 située en bord de la Voie communale n° 101 de Grancher et au débouché du chemin des Écures afin de réaliser une place de dépôt de bois.

La commune a fait cadastrer la portion concernée par le cabinet de géomètres Cadexpert d'Aubusson. Coût du cadastrage 816 € TTC.

La procédure d'achat pour un prix de 1 200 € a été confiée à l'étude Bagilet de Crocq.

Préemption sur la vente d'une parcelle boisée faite par Candice et Emma Drago

Comme annoncé dans le P'tit Saint-Georges 2022, la commune a préempté sur la vente d'une parcelle boisée proposée par Candice et Emma Drago. La parcelle, cadastrée H n° 270, d'une superficie de 60 a 76 ca, longe la piste La Cour-La Croudille.

La vente et les frais notariés s'élèvent au total à 2 375 €.

Préemption sur la vente d'une parcelle boisée faite par les consorts héritiers de la succession Blanzat

La commune a préempté sur la vente d'une parcelle boisée proposée par les héritiers de la succession Blanzat. La parcelle, cadastrée F n° 330, d'une superficie de 91a 70 ca, est située au lieu-dit "Sous-Saint-Georges", à proximité du cimetière communal, du parking sous le cimetière et est traversée en partie par les chemins de randonnées. Le prix de vente proposé s'élève à 2 751 €, non compris les frais notariés dus à l'étude notariale de M^e Pfeiffer d'Aubusson gérant la succession Blanzat.

Récupération par la commune d'un bien sans maître

La parcelle boisée F n° 154, d'une superficie de 27 ha 94a 00 ca, située dans le massif du Bois Peyre, précédemment la propriété de M. Georges, Louis, Marie Moreau, domicilié à Paris, présentait toutes les caractéristiques d'un bien présumé sans maître aujourd'hui.

Par arrêté du 4 avril 2022, la municipalité a engagé la procédure d'appel à contestation de la vacance de la propriété susdite.

Publication faite, plus de 6 mois s'étant écoulés, en l'absence de toute contestation de l'arrêté, le Conseil municipal dans sa délibération du 30 juin 2023 a décidé d'intégrer la parcelle F 154 d'une superficie de 27 ha 94 a 00 ca dans le domaine privé de la commune.

L'étude notariale de M^e Bagilet de Crocq est chargée de régulariser cette acquisition par un acte notarié.

Vente de parcelles sectionnaires à La Madière

M. Jean de Vibraye, châtelain du Bost (Commune de Magnat L'Étrange), a souhaité acquérir les parcelles sectionnaires de taillis E 643 et E 644 d'une superficie respective de 13a 62ca et de 36a 07ca situées au lieu-dit les Chiers et relevant de la section de La Madière.

Faute de consultation référendaire, la section de La Madière n'ayant aucun électeur, l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2022 a autorisé cette cession.

Le prix de vente a été fixé à 1490 € pour les deux parcelles.

L'étude de Me Bagilet de Crocq a été chargée de procéder à l'acte notarial de vente.

Demande d'acquisition d'une parcelle sectionnaire au village du Chancet

M. Robert Guinot, domicilié à Felletin mais propriétaire au village du Chancet, a manifesté son intention d'acquérir la parcelle sectionnaire boisée D n° 442 d'une superficie de 76 a 33 ca.

Cette demande a reçu un avis favorable des résidents de la section du Chancet consultés par référendum ainsi que du Conseil municipal.

La vente a été consentie au prix de 2300 € et sera formalisée par acte notarié chez Me Drojat à Felletin.

Le matériel



L'achat d'un tracteur-tondeuse d'occasion

Fourni par le garage Bautheney de Flayat pour un coût de 2000 € TTC

L'achat d'une 2^e friteuse électrique pour le Comité des fêtes

Pour un coût de 550,79 € TTC.

L'achat d'un congélateur pour la crêperie

Pour un coût de 169,99 € TTC.

La réalisation d'un clip vidéo présentant la commune

Nous avons confié à Maxime Authier, photographe à Felletin la réalisation d'un clip vidéo présentant la commune.

La première ébauche, principalement consacrée à la présentation du cadre paysager, patrimonial, pittoresque de notre site, a été projetée au Conseil municipal le 27 novembre. Elle sera complétée au printemps prochain par un certain nombre de séquences présentant les activités attractives.

Le Clip sera installé sur notre site et communiqué à tous les organismes susceptibles de contribuer à la promotion de la commune: Office intercommunal de tourisme, Creuse tourisme, Région, Facebook, etc.

Coût de la réalisation: 2 800 € TTC

Rappel de l'adresse du site communale:

www.saintgeorgesnigremont.com

TOURISME, LOISIRS, MANIFESTATIONS

L'Expo d'été 2023

Elle était placée sous le double signe de l'allègement et du renouvellement par rapport aux éditions précédentes.



Un groupe d'une dizaine de personnes a été constitué, en mars, pour la préparer dans le cadre d'un travail collectif en vue d'atteindre les objectifs d'allègement et de renouvellement.

Allègement en nombre d'exposants et dans la présentation

Nous avons finalement présenté les travaux de 20 artistes, au lieu de 23 en 2022 et le nombre de sites de présentation est passé de 3 à 4 avec l'utilisation de l'ancienne classe qui avait déjà servi en

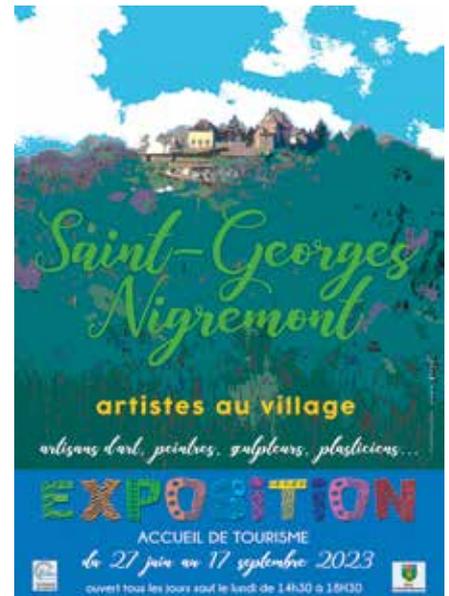
2017 pour l'exposition Georges Nigremont. Ces deux mesures ont permis une présentation plus aérée en mairie.

Renouvellement des exposants : Parmi les 20 exposants de l'année, 8 n'avaient jamais participé à nos expositions; ils ont été proposés par certains d'entre nous qui les avaient rencontrés ou vus dans des expositions régionales. Ces nouveaux exposants ont présenté des œuvres inédites à Saint-Georges :

Pièces de dinanderie de Jacky Pacque, bijoux en verre de Murano d'Émilie Bourjon, collages/peintures de Christiane Rabasse et Claude Ziakovic, céramiques de Catherine Evrard, peintures d'Annick Arcade et Jacqueline Fournet et enfin photographies de Benoît Bockholtz.

Quant aux autres qui avaient déjà participé à notre exposition, Denise Cherlonneix (illustratrice et graphiste), Helen Clarence (créatrice de bijoux), Daniel Delprato (tailleur de pierre), Jean-Marie Duret (artiste plasticien), Thierry Guilloteau (maître verrier), Maité Milliérroux (artiste de land-art), Jory Pradelle (créateur de tapis et tapisserie), Marc Pouyet (artiste de land-art), Marie-France Védrine (artiste plasticienne), Laetitia Vincent (graphiste nomade), ils devaient présenter des œuvres nouvelles par rapport aux années précédentes.

L'affiche de présentation de l'exposition 2023 a été réalisée par Marc Pouyet qui prenait la suite de Denise Cherlonneix et Laetitia Vincent autrices des affiches des dernières années.



L'ensemble des œuvres présentées était assuré auprès de l'assureur municipal Groupama.

Le déroulement

L'exposition a été inaugurée le samedi 24 juin 2023, elle s'est terminée le dimanche 17 septembre, journée du patrimoine. Durant ces douze semaines, l'exposition était ouverte tous les jours, sauf les lundis, de 14 h 30 à 18 h 30. Ceci a représenté 72 jours d'ouverture.

Chacun des lieux d'exposition avait une spécificité :

- L'église réservée à l'exposition d'œuvres de grande taille présentant éventuellement un caractère sacré.

- Le fournil lieu d'accueil de tourisme, tenu par Françoise Pardanaud, proposait, outre les documents d'information de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, divers ouvrages d'auteurs locaux (Georges Nigremont et René Eucher), des produits régionaux, les œuvres de quelques artistes ainsi que celles de l'atelier de couture de Colette Roudeix.

- La salle du conseil à la mairie, cœur de l'exposition d'été a reçu les œuvres de 13 artistes ou artisans d'art : tableaux, collages, sculptures, bijoux, œuvres diverses en bois en métal en verre, en pierre ou en tissus.

- La salle de classe qui a reçu deux expositions successives :

- une exposition de photographies de Benoît Bockholtz sur les thèmes nature, animaux, voyages. Cette exposition a eu lieu dans la 1^{re} quinzaine de juillet.

- une exposition de tapis, dessinés par Jory Pradelle et réalisés à la manufacture Pinton de Felletin, a pris le relais le 20 juillet jusqu'à fin août.

Ces tapis étaient exposés avec des céramiques de Catherine Evrard.

Durant toute la saison, la permanence dans la salle de la mairie a été assurée, en semaine par les exposants eux-mêmes, et en fin de semaine par des bénévoles de la commune :

M.Duteurtre, L.Eucher, F.Gosset, D.Hanebique, O.Huet, B.Larbre, M.F.Leclerc, D.Mondon, G.Palin, A.Poireau-Picard, G.Pradelle, J.Roulland, C.Vergnioux

Un bilan satisfaisant

Le nombre total de visiteurs comptabilisés à la mairie a été de 1282 soit une petite augmentation par rapport à 2022 (1213). Ce nombre représente **une moyenne de 18 visiteurs par jour** ; le nombre de visiteurs comptabilisés à l'accueil de tourisme sur la même période, soit 1220 personnes, est quasiment identique. Il faut ajouter que le nombre total de visiteurs

du site de Saint-Georges sur la même période est beaucoup plus important.

Les visiteurs venaient majoritairement des communes voisines, du département, de la région mais aussi de toute la France et de quelques pays étrangers parmi lesquels on trouve des Européens d'abord, Allemands, Anglais, Belges, Danois, Écossais, Portugais... mais aussi des Australiens et des Américains !

Le total des ventes réalisées par l'ensemble des exposants, par les auteurs de livres et par la commune a été de **8497,50 €** soit nettement plus que les années précédentes en raison des ventes dans la salle de classe.

Si on enlève ces ventes réalisées par les exposants de la salle de classe, photos et tapis, c'est-à-dire à périmètre égal par rapport à l'an dernier la somme des ventes a été de 5 191,50 €, pour 5 400,10 € en 2022, avec trois exposants de moins.

Comme convenu, les exposants et auteurs ont restitué 10 % du fruit de leurs ventes à la commune. Le gain total pour la commune a été ainsi de 894 €.

Ce bilan a été présenté aux artistes et aux bénévoles lors d'une réunion amicale, clôturée par un buffet, le 4 novembre à la salle polyvalente.

Compte rendu de Xavier Duteurtre



Expo
2023



Une très belle année pour le Comité de fêtes

La jeune équipe du Comité des fêtes, bien secondée par les anciens, a animé avec succès la vie de la commune.

Le Loto du 19 février a réuni une centaine de participants



La soirée Théâtre du 25 mars animée par la troupe des "Compagnons de la Rozeille" avait attiré une bonne soixantaine de spectateurs



La soirée fondu-frites du 6 mai a accueilli 130 convives



La grande soirée grillades-feu d'artifice-bal du 13 juillet a connu un énorme succès en réunissant 400 personnes autour de la salle des fêtes



La carbonade flamande du 7 octobre a accueilli 130 convives

Et, entre-temps...

le 1^{er} juillet on fêtait l'anniversaire de Phil



le 26 août... la co-présidente du Comité des fêtes se mariait



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et toutes nos félicitations à leur famille respective.

Le tour de France survole Saint-Georges le 9 juillet

Le 9 juillet l'étape du tour de France, Saint-Léonard/Le Puy de Dôme, empruntait nos départementales du sud-creusoises et tout particulièrement la RD 10, Felletin-Crocq-Létrade. Le soleil était au zénith, les bois et les prés étaient d'un vert accueillant. Au sortir de Pontcharraud, les cadres de France Télévision, du haut de leur hélico, ont découvert Saint-Georges perché sur sa butte et n'ont pas résisté à la tentation. Une superbe rotation panoramique à 180°. "On en parlait" le lendemain... jusqu'à Guéret en réunion préfectorale. Merci à France-Télévision pour cette remarquable publicité.

Le replay est visible sur le site de la commune www.saint-georgesnigremont.com à la page actualités.

Un concert jazzy de haute volée le 13 août



L'image de l'accordéon est bien ancrée dans la musique folklorique, mais il suffit qu'un musicien talentueux prenne en main l'instrument pour lui donner des lettres de noblesse, associé à la clarinette d'un autre artiste tout aussi remarquable, pour que cela donne un concert extraordinaire. Pour vivre intensément ce moment-là, il fallait faire partie des spectateurs présents dans l'église du Nigremont le 13 août et écouter Thierry Bretonnet et Philippe Dourneau jouer une histoire du tango au swing dans une version originale très élancée

et rythmée. L'accordéoniste a surpris son auditoire en faisant résonner son piano à bretelles de sonorités entraînantes, relayées par le son clair produit par le clarinettiste. Le mélange des deux instruments dans des interprétations de standards ou d'œuvres plus intimes était un régal pour les oreilles. Le public ne s'y est pas trompé en se levant d'un seul élan pour applaudir les deux musiciens et battre le rappel en fin de concert. Un beau moment qui laissera un bon souvenir à ceux qui étaient là.

Article et photo de Rémi Prunty

Cantate en Fa et Farem Tot Pétar en concert le 15 juillet



La chorale Cantate en Fa et le groupe Farel Tot Petar se sont produits en concert le 15 juillet à 20h00 dans l'église Saint-Georges.

Devant une assistance un peu clairsemée les 2 ensembles ont offert une prestation d'une très grande qualité et ont fort justement recueilli les applaudissements mérités. Cantate en Fa était dirigée par Frantz Avril. Farem Tot Petar réunissait Jean-Jacques Lecreurer à l'accordéon diatonique et Louise Lecreurer au violon.

Saint-Georges traversé par une boucle de Grande Randonnée de Pays



La Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine s'est engagée dans l'homologation de quatre boucles de Grandes Randonnées de Pays.

La commune de Saint-Georges Nigremont fait partie de la boucle Sud de Grande Randonnée de Pays. La traversée de Saint-Georges arrive de Pontcharraud par Prugne, passe par le Bois Peyre, gagne La Clidelle, monte à Saint-Georges avant de redescendre à Saint-Amand, puis passe Le Mas Randonneix, La Troudière

et au Chancet emprunte le chemin de Pintaparis pour gagner Saint-Agnant près Crocq. Un très bel itinéraire. Le Conseil municipal a délibéré pour le classement de la traversée de Saint-Georges au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

PROJETS 2024

Le clocheton de la mairie

Nous en sommes toujours au même point à savoir que nous n'avons pas de couvreur disponible pour poser le clocheton réalisé par les élèves du LMB de Felletin. Celui-ci reste stocké dans le hangar municipal.

Il est vrai que nous ne sommes pas prioritaires, qu'un certain nombre de bâtiments du secteur de Crocq sont toujours sans couverture et passeront un nouvel hiver sous les bâches.

Nous venons donc de demander au PNR Millevalles en Limousin et à la Région Nouvelle Aquitaine un nouveau report de la subvention qui est allouée au projet.



Voirie

La réfection de La Voie Communale n° 5 Lascaux

La partie concernée est située entre les 2 pattes d'oie de la Troudière d'un côté de la Madière de l'autre. Elle est longue de 1,5 km.

Nous avons consulté la société Eurovia. Ceux-ci nous ont conseillé un revêtement en enrobé posé sur le bicouche actuel. Il aurait la vertu d'être plus résistant et plus imperméable à l'eau. Par contre il est plus cher.

Devis et financement de l'opération

Coût des travaux HT 52 113,75 €

TOTAL TOTAL TTC 62 536,50 €

Financement

▪ DETR État (40 % du HT) 20 845,50 €

▪ Commune (60 % du HT) 31 268,25 €

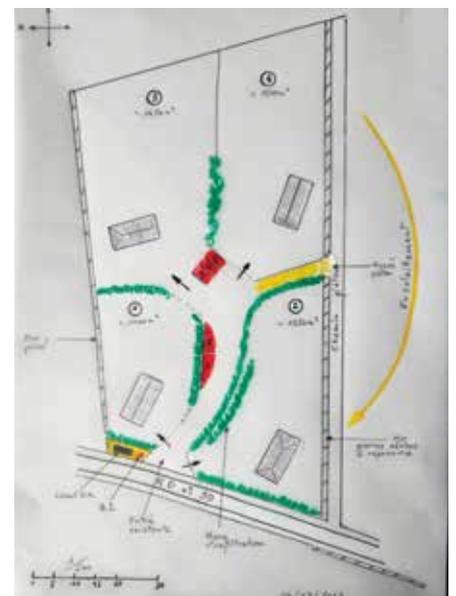


L'éco-lotissement de La Baraque

Le projet avance lentement.

M. Morel, du cabinet Cadexpert de Guéret, nous a présentés en audio-débat, lors de la réunion du Conseil municipal du 13 octobre dernier, une proposition d'implantation du lotissement. Elle est reproduite ci-contre en version "aquarelle". Cependant, au regard de la chute actuelle des demandes de construction comme de logement, conséquence d'une situation économique inflationniste et incertaine, il nous a suggéré d'avoir

une réflexion sur une réalisation très progressive du lotissement. Celle-ci pourrait en effet s'étaler au fur et à mesure des demandes. Avantage de cette proposition : elle permet à la commune d'étaler ses investissements. Inconvénient : elle limite le choix de l'acquéreur. Comme nous penchons pour cette proposition, M. Morel nous a proposé d'étudier en phase 1 les aménagements nécessaires à la réalisation d'un 1^{er} lot.



Saint-Georges insolite

Le chêne du Villard, vénééré!

Depuis quelque temps le chêne du Villard est l'objet d'une attention toute particulière à la fois délicate et charmante.

La crevasse qu'il porte sur le flanc et qui résulte de la chute d'un gros marc, a abrité un géranium lierre tout l'été.

À la Toussaint, c'est un chrysanthème et une bruyère qui sont venus colorer sa blessure



Une cabane dans les arbres au village

Toujours au village du Villard, Daniel Fanton, maçon à la retraite, a changé d'outils et construit une cabane pour ses petits enfants.



L'ARBRE DE NOËL

Merci au CCAS, au Comité des fêtes et au Père Noël, qui ont préparé et animé cet après-midi festif. .





MANIFESTATIONS 2024

Toutes ne sont pas encore complètement définies. Les concerts d'été notamment qui se décident tardivement et le plus souvent au gré des demandes ou des opportunités.

13 janvier	19 h 30	Vœux du Maire et du Comité des fêtes, Galette des rois
18 février	13 h 30	Loto du Comité des fêtes
23 mars		Animation proposée par le Comité des fêtes (<i>Un concert de chants basques est en projet</i>)
4 mai	20 h	Repas dansant du Comité des fêtes: soirée fondu(e)/frites, bal
22 juin	18 h 30	Vernissage de l' EXPO 2024 "Saint-Georges Village des artistes "
13 juillet	20 h	Repas dansant du Comité des fêtes: soirée grillades, feu d'artifice, bal
19 juillet	20 h	Concert flûte et harpe à l'église
1 ^{er} septembre	19 h	Fermeture de l'Accueil de tourisme et décrochage de l' EXPO 2024
5 octobre	20 h	Repas dansant du Comité des fêtes: (<i>Repas et animation sont à l'étude</i>)
15 décembre	14 h	Arbre de Noël des enfants, des aînés et du personnel communal



INFORMATIONS



Le Syndicat Mixte Est Creuse Développement accompagne les collectivités et les entreprises à l'échelle de deux communautés de communes : Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine sur les missions suivantes :

- **TEPOS**, "Territoire à Énergies Positives" qui propose un accompagnement autour des transitions énergétique et environnementale,
- **LEADER**, qui accompagne les projets via des financements européens,
- **CONTRACTUALISATION RÉGIONALE**, qui déploie sur le territoire la politique Régionale avec deux missions spécifiques économie et revitalisation des centres-bourgs.

Zoom sur le dispositif action collective de proximité (acp)

Dispositif d'aides directes, aux Très Petites Entreprises en faveur du **tissu économique de proximité** dans le domaine du **commerce** et de l'**artisanat**.

POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE NOISETTE



Déjà une **50aine d'hectares de noisetiers** plantés en Creuse ou dans les départements limitrophes !

Pour accompagner ce développement et **les agriculteurs dans leurs projets** de diversification agricole, avec un conseil technique sur la conduite de verger, les choix variétaux, etc.:

-> une **personne dédiée** à ce projet et **support technique à la production de noisetiers** pour l'ensemble du territoire creusois dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture ;

Contactez **Maud BRIENS**, Chargée de développement et structuration filière noisette,
07 75 95 50 57 - m.briens@estcreuse.fr

Avec le concours de :



Pour qui? TPE de moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€, dans les domaines suivants :



COMMERCES ALIMENTAIRES



AUTRES COMMERCES



CAFÉ RESTAURANT



ARTISANAT DU BÂTIMENT

Vous réfléchissez à des investissements en termes d'**aménagement immobilier léger**, sur des investissements **numériques**, des investissements **productifs** (matériels), ou encore sur des questions de **transition énergétique**

Renseignements auprès du Syndicat Est Creuse Développement,
Sandrine Ledieu au 06 44 01 56 29
s.ledieu@estcreuse.fr

Syndicat Mixte EST CREUSE DÉVELOPPEMENT <http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement :

Président: **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents: **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint Silvain Bellegarde), **Gérard THOMAZON** (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénérailles), **Gérard GUYONNET** (Saint Pardoux d'Arnet)

L'équipe technique :

TEPOS: Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

LEADER: Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

CONTRACTUALISATION RÉGION: Émilie LENOIR (revitalisation), Sandrine LEDIEU (économie), Maud BRIENS (filiale Noisette).



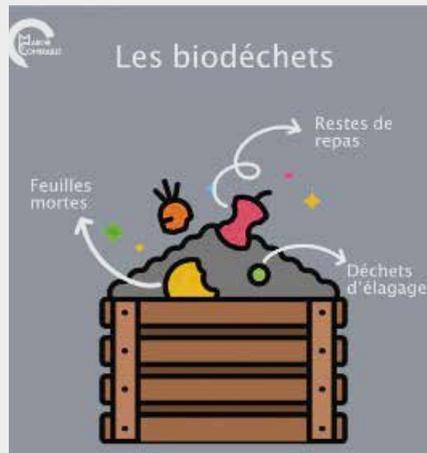
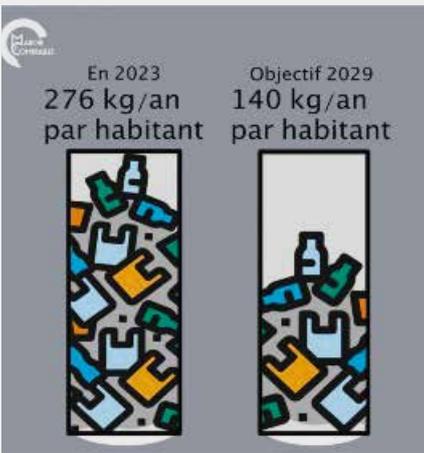
Réduire le volume des ordures ménagères dans l'ex Haut-Pays Marchois

Avec l'entrée en vigueur prochaine de la loi AGECE, les Français devront avoir à proximité de leur domicile une solution pratique pour trier les biodéchets et cela tombe bien, c'est un levier essentiel pour réduire la masse de d'ordures ménagères sur la portion sud de Marche et Combraille.

Réduire les déchets: une nécessité

Les considérations écologiques sont de plus en plus au cœur du travail des collectivités. Et parmi les questions auxquelles nous devons faire face, celle du traitement efficace des déchets et leur diminution tient une place de premier rang. Aujourd'hui les habitants du sud de la communauté de communes de Marche et Combraille, les 13 communes formant l'ex Haut-Pays marchois, produisent environ 276 kg de déchets par habitant et par an. Parmi ces déchets, on retrouve seulement 68 kg de déchets recyclables, pour 208 kg d'ordures ménagères.

Et traiter cette montagne de déchets a un Coût! Pour que les unités de traitement puissent accueillir nos ordures ménagères à moindres frais, les habitants vont devoir diminuer les quantités d'ordures ménagères déposées dans les containers marrons. Selon les normes établies, il nous faut atteindre 140 kg par habitant, par an. C'est là que le tri des biodéchets entre en jeu. Aujourd'hui, ce type particulier d'ordures représente environ 27 % du volume des ordures ménagères.



C'est quoi un biodéchet ?

La loi sur les biodéchets prévoit, au 1^{er} janvier 2024, une obligation de compostage. La collectivité mettra alors progressivement en place des actions vous permettant d'accéder facilement à des solutions de compostage... Encore faut-il savoir ce qu'il convient de composter.

Si l'on s'en tient à la définition officielle, les biodéchets sont "des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires".

Plus simplement, il s'agit des restes de repas, des feuilles mortes, des déchets verts provenant des tailles d'arbustes, brindilles et haies, de fauchage, de tontes de pelouses, mais aussi des déchets issus de l'élagage et de l'abattage de haies et d'arbres.

En prenant soin de traiter convenablement ces déchets particuliers, il devient alors possible de réduire la masse des ordures ménagères traitées par les unités de traitement. Mais ne nous arrêtons pas là.

Le bon déchet au bon endroit

L'enjeu principal, vous l'aurez compris, est de parvenir à moins remplir votre poubelle domestique et les bacs marrons.



Pour vous y aider, voici un rappel des traitements possibles pour les différentes sortes de déchets :

- **Les déchets compostables (les biodéchets)** : Ces déchets peuvent être détournés en utilisant un composteur dans le fond du jardin. Certains animaux peuvent aussi faire un festin des épluchures et restes de repas.

- **Les déchets recyclables** : Ce sont tous les emballages qui se trient (papiers, journaux, alu, acier...) qui sont à mettre dans les bornes jaunes. N'oublions pas le verre, à placer dans les bornes vertes.

- **Les déchets évitables** : Ce sont les produits alimentaires non consommés (gaspillage alimentaire), les produits non ouverts ou directement jetés... comment les éviter? Essayer de n'acheter que le nécessaire, partager, congeler, mettre sous vide...

- **Autres déchets** : Pour les textiles, des bornes sont à votre disposition. Tous les autres déchets (électroménagers, gros cartons...) doivent être emmenés à la déchetterie de GIAT.

Ensemble nous pouvons arriver à diminuer notre bac marron en

- Repensant notre consommation
- Recyclant et compostant

Pour toute question, observation ou dysfonctionnement, nous sommes à votre écoute et vous pouvez nous contacter à

la Communauté de Communes
au 05 55 67 86 15



Revenons sur l'animation forestière menée par le service forêt de la Chambre d'agriculture de la Creuse sur l'Ex-communautés de communes de Chénérailles et d'Auzances-Bellegarde. Cette dernière était coordonnée par le Centre Régional de la Propriété Forestière.

(Possibilité d'intégrer un QR CODE : <https://chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/foret-et-agroforesterie/>)

(Possibilité d'intégrer un QR CODE : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>).

Entre juillet 2018 et juillet 2023 la Chambre d'agriculture de la Creuse a accompagné les propriétaires forestiers dans des actions individuelles et collectives.

Les travaux avaient débuté en 2018 avec des réunions d'information sur la gestion et la valorisation des forêts auxquels 80 propriétaires avaient pu assister. Dans un second temps, les propriétaires intéressés avaient pu bénéficier d'une visite conseil individuelle.

De 2018 à 2021, ce sont, au total, 99 propriétaires qui ont pu bénéficier de cette visite conseil pour **459 hectares** de forêts. Ce qui a permis de mettre en évidence un potentiel de travaux et de coupes présenté en quelques chiffres :

- **106,3 ha de travaux** (reboisement, débroussaillage, enrichissement, dépressage, élagage)
- **237,5 ha de coupes d'amélioration** (éclaircies diverses) – **soit 11 614 m³**
- **72,9 ha de coupes rases et définitives** (suivies par un renouvellement) – **soit 13 061 m³**
- **43,2 ha de parcelles en attente**

Dans ce cadre chaque propriétaire s'est vu remettre une cartographie de ses parcelles et un compte rendu technique avec les itinéraires sylvicoles envisageables. Un lien étant systématiquement fait avec les droits et les obligations du propriétaire, ainsi que les aides potentiellement mobilisables. À partir de 2021, une réflexion est engagée pour accompagner les propriétaires forestiers avec une approche collective. Cette réflexion est suivie par le Syndicat Est Creuse Développement dans le cadre de la contractualisation Régionale. Le massif du bois d'Évaux est alors identifié comme support pour travailler en ce sens. L'objectif est alors de faire émerger un ou plusieurs projets collectifs (Association de propriétaires et chantier groupé).

Le massif représente 445 ha de forêts d'un seul tenant pour environ 130 propriétaires différents. Les Chênaies constituent la grande majorité des peuplements.

Association

La première étape a été la constitution d'un groupe de propriétaires intéressés par la démarche de création de l'association. Des réunions de travail ont été mises en place pour définir les besoins et les objectifs communs. Puis, ils ont été retranscrits dans la rédaction des statuts de l'association. Dans le même temps, une recherche active

de membres pour constituer le bureau de l'association et étoffer le groupe a été menée.

Malgré le travail important mené par toutes et tous, l'action n'a pas pu aboutir à la création de l'association. D'un commun accord, il a été décidé de renoncer à poursuivre les démarches de création. En effet, le manque de propriétaires volontaires et disponibles pour constituer le bureau et faire vivre l'association a mis un point d'arrêt à ce projet.

Chantier groupé

Le regroupement de 6 propriétaires a permis à chacun de pouvoir réaliser une coupe d'éclaircie sur ses parcelles. Sans cette action, la majorité des parcelles n'aurait pas pu en bénéficier, car le chantier n'était pas techniquement et/ou économiquement réalisable. Cette mutualisation leur a également permis de solliciter une aide de la région Nouvelle-Aquitaine avec un taux bonifié dans le cadre du regroupement. Préalablement, chaque propriétaire accompagné par la Chambre d'agriculture a établi un document de gestion durable de ses forêts, afin de planifier la gestion pour les 10 années à venir.

Les propriétaires ont mis en commun leurs parcelles, les accès et les dépôts de bois afin d'optimiser le chantier sur le plan technique. Ainsi, 18 hectares de premières éclaircies de chênes ont pu voir le jour et permis la mobilisation d'environ 1 000 stères de bois. Ils seront transformés en papier, en bois de chauffage ou en sciage de faible qualité.

Printemps 2024

La Chambre d'agriculture en partenariat avec le CRPF et le Syndicat Mixte Est-Creuse organisera une journée forestière, afin de vous présenter le chantier groupé qui a été réalisé sur le massif des bois d'Évaux. Il permettra de mettre en avant la réalisation des coupes d'amélioration qui ont pu voir le jour. Seront également abordés la mise en place des documents de gestion sur les propriétés concernées, le dépôt d'un dossier d'aide avec bonification auprès de la région ou encore la mutualisation des moyens (abattage, débardage, sorties et dépôts des bois). Si cette journée vous intéresse, vous pouvez contacter le conseiller forestier référent.

Contact et renseignements
Pierre BEUZE, conseiller forestier
Chambre d'agriculture Creuse
Tél : 06 60 57 29 41 /
Mail : pierre.beuze@creuse.chambagri.fr



Après avoir couru sur les cailloux jusqu'en octobre,
la Rozeille a repris des forces fin novembre, début décembre